

## POSTE DE CHEF ADJOINT ENCADREMENT SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



EMPLOYEUR : SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DU SPORT

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : CENTRE D'ACCUEIL LOCALISE **EN BRETAGNE** (PRECISION A VENIR)

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : encadrement des séjours de cohésion 2024

Le SNU 2024 permet à des volontaires de 15-17 ans de participer à un séjour de cohésion **pendant les vacances** ou avec leur classe (**classe engagée CLE**). L'encadrement nécessite **une bonne connaissance des spécificités des 15-17 ans**.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs (encadrement des volontaires, convoyage, préparation-rangement du centre). Les jours de repos compensateur (jusqu'à 4) sont rémunérés et pris à chaque séjour selon le nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés.

Des jours de formation/préparation et suivi (de 5 à 15 jours) sont également à prévoir en amont du séjour.

**Il est impératif d'y prendre part.** Les dates seront précisées ultérieurement.

|                                                             |                                                        |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 1. Préparation puis séjour du <b>26 février au 9 mars</b>   | 2. Préparation puis séjour CLE du <b>11 au 23 mars</b> |
| 3. Préparation puis séjour CLE du <b>25 mars au 6 avril</b> | 4. Préparation puis séjour du <b>22 avril au 4 mai</b> |
| 5. Préparation puis séjour CLE du <b>13 au 25 mai</b>       | 6. Préparation puis séjour CLE du <b>3 au 14 juin</b>  |
| 7. Préparation puis séjour du <b>17 au 28 juin</b>          | 8. Préparation puis séjour du <b>3 au 15 juillet</b>   |

POSSIBILITE DE CANDIDATER POUR UNE SEULE OU PLUSIEURS SESSIONS.

### LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : Chef adjoint « encadrement »

#### CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit, logement sur site (hébergement et pension complète inclus) et Port obligatoire d'une tenue

**DESCRIPTION DU DISPOSITIF :** Le SNU est un dispositif d'émancipation et de responsabilisation des jeunes volontaires, âgés entre 15 et 17 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la nation et l'identification des valeurs de la République,
- Promouvoir une culture de l'engagement, en vivant une expérience d'engagement porteuse de sens,
- Renforcer la résilience de la nation, en acquérant des compétences qui permettent de réagir en cas de crise

Le SNU s'articule en 2 étapes :

- Un séjour de cohésion de 2 semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
- Une phase d'engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou du longue durée (service civique, intégration d'une réserve, engagement bénévole...). L'enjeu de cette phase réside dans la réalisation d'un parcours construit par chaque jeune lui-même à partir d'une offre accessible notamment sur [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr).

**DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE :** Le centre peut accueillir de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires chacune.

#### L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :

- une équipe de direction : **un chef de centre**, un ou deux adjoints au chef de centre ;
- **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaires.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres)
- un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

**DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :**

Membre de l'équipe de direction, l'adjoint seconde le chef de centre dans sa mission dans sa mission éducative et pédagogique. En amont du séjour, il aide à la conception de la maquette pédagogique, sur la base du guide des contenus SNU autour de plusieurs thématiques de formation, ainsi qu'à son appropriation par tous les encadrants. Pendant le séjour, il s'assure de la bonne mise en œuvre des activités. Il intervient aussi sur 3 domaines principaux :

**1. Gestion de l'encadrement**

- En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de proximité (cadre de compagnie, cadres spécialisés, tuteurs de maisonnée) et s'assure de la réalisation préalable du contrôle d'honorabilité en lien avec le SDJES.
  - Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs en vue du bon déroulement éducatif du séjour.
- Il organise notamment la formation des tuteurs et guide et accompagne les cadres de compagnie dans leur rôle d'éducateur.
- Par son exemple et son implication, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une démarche pédagogique qui allie exigence et écoute des volontaires. Il s'assure de la conformité des activités programmées.
  - Il assure le suivi des jours de congé des encadrants, notamment tuteur de maisonnée et cadre de compagnie et organise les rotations permettant cette prise de congé.

**2. Suivi des activités notamment dans le cadre des séjours « classes engagées »**

Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », il appuie le chef de centre dans sa relation avec les « référents engagement » des classes des établissements scolaires : présentation du projet pédagogique du centre et des modalités de mise en œuvre de la coloration liée au projet des classes engagées (objectifs, activités, intervenants, visites, action engagée envisagée, etc.). Il aide également le chef de centre à prendre en compte les spécificités des projets des différentes classes engagées afin de contribuer à leur donner du sens et de la cohérence. Il contribue à faciliter les contacts avec les partenaires mobilisés sur le territoire. Il assure, aux côtés du chef de centre, le lien avec les référents académiques et les chefs de projets départementaux.

**3. Sécurité, règles de vie et développement d'un vivre ensemble harmonieux**

- Il s'assure de la bonne exécution du règlement intérieur et des règles de vie. Il s'assure du bon déroulement des temps de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du séjour. Le référent vie collective vient en appui.
- Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble. Il est en lien avec l'équipe permanente du centre.
- En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours. Il coordonne la journée défense mémoire, le module sécurité intérieure, la journée PSC1.
- Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires et de l'équipe d'encadrement, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des volontaires.
- Il organise les rassemblements quotidiens (couleurs) et les cérémonies qui inaugurent et clôturent le séjour.

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :**

- ☒ Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

**LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE****CONNAISSANCES :**

Expérience dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire  
Expérience dans le pilotage pédagogique des activités et de la formation  
Psychologie de l'adolescent, Identification des risques psycho-sociaux, Sécurité physique et morale des mineurs  
Techniques de management  
Gestion de crise

**COMPETENCES :**

- Capacité à animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Capacité d'écoute et réactivité
- Capacité de leadership et maîtrise de soi
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

**REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI :** en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 114.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé). CDD négociable

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

**CANDIDATURE A ENVOYER AU PLUS TÔT A**

Léa Masset, Coordinatrice régionale à l'adresse : [lea.masset@ac-rennes.fr](mailto:lea.masset@ac-rennes.fr)